

Stratégie de durabilité à Confignon

Démarche participative à
Cressy

Plan d'actions

Par ici Cressy !

Novembre 2006

Table des matières

<i>Préambule</i>	3
<i>Plan d'action</i>	3
<i>L'intercommunalité comme préalable incontournable</i>	4
1. CressYmobil : Mobilité – déplacements	5
A pied sur Carabot en toute sécurité !	6
C'est celui qui dit qui va trop vite !	8
« Place de rebroussement du bus et place du Titanic »	9
2. CressYvert : Nature dans le quartier	11
Un écrin de verdure pour tous.....	12
Promenons-nous dans les bois.....	13
Des places de jeux pour les enfants petits et grands.....	14
Parc naturel périurbain – Parc rural.....	15
3. CressYfacil : Services de proximité	16
Cress'activités	17
J'achète où je vis !	18
« Cressy Loisirs ».....	19
Médors et consorts	20
Ciel mes poubelles !.....	21
4. CressYsolidairE : Vie sociale & Identité	22
J'échange donc nous sommes CressYnforme.....	23
Faites ensemble !.....	24
« Il faut cultiver son jardin »	25
Têtes blondes et cheveux gris.....	26

Préambule

Le présent rapport constitue le Plan d'actions issu de la démarche participative à Cressy et répond aux exigences contractuelles entre la commune et Promotion Santé Suisse (Contrat du 22.11.2005). Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de durabilité à Confignon, vise à :

- promouvoir la qualité de vie dans une perspective de développement durable.
- déterminer ensemble (habitants, professionnels et élus) un avenir souhaitable pour le quartier.

Plan d'action

Le plan d'actions « Par ici Cressy ! » s'articule autour des thématiques abordées lors des ateliers et des entretiens individuels :

- Mobilité – déplacements : CressYmobiL
- Nature dans le quartier : CressYverT
- Services de proximité : CressYfaciL
- Vie sociale & Identité : CressYsolidairE

Graphiquement le « y » de Cressy apporte cette image d'une personne les bras rassembleurs et tendus au ciel. Il s'agirait d'exploiter ce symbole.

L'intercommunalité comme préalable incontournable

Contexte

Dans une nouvelle approche de la gestion des territoires, il serait possible de dire que désormais, ce qui devrait dicter l'action des politiques, de l'administration, des habitants et autres acteurs impliqués, n'est plus tellement la concurrence, mais plutôt la solidarité. Le BOC (Bernex, Onex, Confignon) est une structure qui réunit les Conseillers administratifs des 3 communes et les secrétaires généraux.

Objectifs

- Améliorer la gouvernance des 3 territoires
- Tenir compte des réalités différentes des communes
- Trouver des solutions « gagnant-gagnant » (chaque commune devant y trouver son compte)

Mesures

- Institutionnalisation du BOC comme espace de négociation des trois communes (il devient l'enceinte exclusive où se discutent et se règlent les affaires communes)
 - Identification des enjeux communs à relever pour les 5 prochaines années, par exemple :
 - Crèches
 - Echanges et/ou mise en commun de biens et services entre communes
 - Cressy et trafic ; arrivée du tram
 - PAC Bernex Est (cf. *péréquation cf. Jura article dans cahier de l'ASPAN*)
 - Pose d'objectifs stratégiques et opérationnels
 - Etablissement d'un calendrier
 - Définition des moyens à déployer pour atteindre les objectifs fixés
 - Formulation de l'évaluation souhaitée
- Considérer comme première mission du BOC la création d'un nouvel outil de gestion pour l'échelle intercommunale (discussion, négociation etc.)
- Etablissement d'un calendrier de rencontres : Novembre 06, Février 07, Mai 07, Septembre 07, Décembre 07
- Choix d'un cadre d'action : approche de la politique d'agglomération de la Confédération
- Changement de cadre de réflexion :
 - Solidarité, attractivité et nouveaux types de partenariat
- Etablissement de lien avec le projet d'agglomération *Franco-valdo-genevois*
- Approfondissement de l'étude Urio
- Organisation en 2007 d'une journée d'information et d'étude entre élus (exécutif et législatif) et membres de l'administration des 3 communes
 - Comment faire collaborer les 3 communes à ces 3 niveaux différents ?
 - ...

1. CressYmobiL : Mobilité – déplacements

A pied sur Carabot en toute sécurité !

Un trottoir pour le chemin de Carabot

Contexte

En vertu de sa dangerosité, la première mesure à prendre est de construire un trottoir sur le chemin de Carabot. Le fait n'est pas nouveau puisque le début des réflexions date de 1992. Après l'extension du quartier, un itinéraire piéton a été prévu non loin de là, mais force est de constater qu'il est moins emprunté car moins direct. A la dangerosité identifiée il y a plusieurs années, s'ajoute la charge de trafic devenue plus importante.

Objectifs

- Améliorer la sécurité des déplacements sur ce chemin
- Favoriser les mobilités douces
- Faire passer le trafic tout en assurant la sécurité des piétons et des vélos
- Connecter la réflexion à l'ensemble de la circulation sur Cressy et l'inscrire dans la temporalité des changements connus (arrivée tram etc.)

Mesures

- Réalisation d'un trottoir le long du chemin de Carabot.

LER 1702 (1995) aménagements routiers et piétonniers du nouveau quartier de Cressy : collecteurs EU et EP, travaux effectués en 2001.

LER 2466 (1999) chemin de Carabot : réfection du chemin et collecteurs EU et EP, travaux effectués en 1999.

Ces deux demandes d'autorisation de construire sont aujourd'hui caduques.

- Elaboration d'un avant-projet par l'urbaniste, définition des emprises nécessaires sur les parcelles privées.
- Négociation avec les propriétaires privés pour une cession de terrain au domaine public communal (élargissement du chemin).
- Définition des conditions de négociation (financières, juridiques, ...), relevés cadastraux par un géomètre et établissement des actes notariés.
- Etablissement du dossier de demande définitive (DD) pour l'aménagement du chemin (la signature de tous les propriétaires concernés est indispensable à ce moment).
- Le cas échéant, possibilité d'engager une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Selon la loi sur les routes (L 1 10), l'aliénation de toutes les emprises nécessaires à la réalisation ou l'élargissement des voies publiques est déclarée d'utilité publique.

Selon la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (L 7 05), le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique peut être exercé pour des travaux ou des opérations d'aménagement qui sont dans l'intérêt du canton ou d'une commune.

Par ailleurs, à la place d'une haie de thuyas, il serait possible d'offrir des plantations d'arbustes favorisant la biodiversité et pouvant servir de couloir à la petite faune. Il s'agirait éventuellement de proposer des clôtures dont les treillis appropriés seraient compatibles avec les déplacements de la petite faune.

Partenaires potentiels

- Canton – Office cantonal de la mobilité (OCM)
- BOC – Bernex – Onex – Confignon
- Commissions CM concernées
- Habitants

C'est celui qui dit qui va trop vite !

Modération du trafic

Contexte

Les habitants du quartier mentionnent principalement des vitesses trop élevées (non respect de la zone 30), le manque de pistes cyclables ainsi que la cohabitation difficile, à certains endroits, entre les cyclistes et les enfants qui jouent dans la rue.

Objectifs

- Améliorer la situation au niveau du trafic dans le quartier, mais sans créer des obstacles
- Favoriser les déplacements à pied dans le quartier et l'utilisation des transports publics

Mesures

Il est à signaler que le quartier de Cressy n'est pas sujet à du trafic de transit et par conséquent, les voitures qui dépassent la limitation de vitesse sont vraisemblablement conduites par des personnes habitant le quartier. Les mesures proposées ne sont pas de type « aménagement d'obstacles », peu adapté au quartier, étant donné l'étroitesse de la plupart des voiries et le passage du transport public (bus TPG). Dans la même logique, il est peu concevable d'imaginer des pistes cyclables.

Ainsi les mesures proposées sont plus du type informationnel, incitatif et ludique :

- Des panneaux signalétiques (on veillera à une bonne intégration dans le paysage) pour dire de manière douce « bienvenue chez vous, hâtez-vous lentement ! ».
- Panneaux (Visi Speed) indiquant le dépassement de vitesse ; la commune en a fait l'acquisition en collaboration avec d'autres communes ; il s'agirait de les utiliser intensément, durant une période, dans ce quartier.
- Des actions de sensibilisation ponctuelles avec des clowns placés aux heures de pointe aux endroits stratégiques pour tourner en dérision l'excès de vitesse.
- Journées d'information pour sensibiliser à la mixité des usages dans le quartier : imaginer travailler avec des troupes de théâtre de rue par exemple.
- Renforcement des activités dans le cadre de la semaine mobilité en septembre.
- Mise de l'accent sur d'autres types de mobilité comme c'est déjà le cas avec Mobility.
 - Développer ainsi un système de covoiturage à indiquer sur le panneau d'échanges ou présenter une page de covoiturage sur le site de la commune (sur le modèle réalisé par l'Ecole de Lullier) ou utiliser <http://www.covoiturage.ch/>

Partenaires potentiels

- Canton – Office cantonal de la mobilité (OCM)
- BOC – Bernex – Onex – Confignon
- Transports publics genevois (TPG)
- Habitants

« Place de rebroussement du bus et place du Titanic »

Contexte

Différentes sources montrent que cet endroit est sujet à de nombreuses insatisfactions : trop minérale, pas assez utilisable pour les fêtes de quartier, à moins d'un dédommagement, et place mal qualifiée et perdue pour la sociabilité.

Objectifs

- Concilier la diversité des usages sur cette place
- Favoriser une requalification « douce et verte » de cette place
- Négocier avec les TPG ce qui peut encore l'être pour améliorer la situation

Mesures

Il s'agit tout d'abord de penser l'évolution de cette place en fonction de l'arrivée du tram, route de Chancy. Par ailleurs, il semblerait que les perceptions de cette place aient changé ces derniers temps et plus spécifiquement depuis l'inauguration de l'école. En effet, cette dernière a montré les potentiels de mixité des usages du préau de l'école pour organiser des fêtes.

Il reste tout de même judicieux de réfléchir à une requalification de cette « place de rebroussement » et de sa pointe nommée « place du Titanic ». Comme il est difficile d'agir sur l'aménagement, il s'agira, par de petites interventions, de travailler sur la perception de cet espace pour lui donner une signification plus positive. En l'état il paraît toutefois improbable de changer complètement l'affectation de la place, raison pour laquelle il est proposé d'agir à un autre niveau :

- Organisation d'un concours pour baptiser cet espace.
- Reprise du plan de coordination (In Situ) qui proposait déjà de mettre du « vert » sur cet endroit et décliner
 - Des bacs avec des jardins potagers (plantages) permanents ou éphémères (déplaçables chaque saison).
- Conception multifonctionnelle de la place comme :
 - un lieu d'expression artistique.
 - lien avec le projet communication sur les actions individuelles (projet Lagana).
 - synergie entre expression artistique, horticulture, architecture du paysage (travail avec Lullier).
 - actions ponctuelles avec de jeunes artistes qui dessinent sur le sol avec de la craie.
 - place de gym très appropriée pour transcender son esprit.
 - espace de sensibilisation pour les activités de l'école.
 - ...
- « Contrat » d'entretien des éléments permanents avec les habitants (type Freiburg).

Etant donné que cette place est une parcelle de l'Etat sur la commune de Bernex, il est proposé que cette question soit portée au sein du BOC.

Concernant la problématique du rebroussement du bus :

Il s'agit de négocier encore avec les TPG dans la perspective de la Consultation du Plan TPG 2007-2011. Il faudrait imaginer rediscuter l'installation d'un trolley-bus. En effet, cette solution semble contraignante (très peu de marge de manœuvre de changement quand la ligne est installée, impact paysager, etc.) et très rigide. Cette question devrait notamment être portée au niveau du BOC.

Partenaires potentiels

- Canton
- BOC – Bernex – Onex – Confignon
- Transports publics genevois (TPG)
- Habitants et/ou association des habitants de Cressy (AHC)

2. CressYverT : Nature dans le quartier

Un écrin de verdure pour tous

Réalisation de l'axe vert

Contexte

L'axe vert a été imaginé dans le cadre du PLQ et renforcé dans celui du PDCom. Il est à considérer comme un axe structurant le quartier de Cressy.

Objectifs

- Réaliser cet axe vert dès 2007
- Créer des synergies avec les multifonctionnalités possibles de cet axe vert
 - Espaces jeux
 - Espaces canins
 - ...
- Favoriser les mobilités douces et renforcer le lien social

Mesures

- Réactivation du Groupe de coordination de Cressy puisqu'il avait la mission de suivre le développement du quartier
- Réalisation de l'axe vert dès 2007

Partenaires potentiels

Promenons-nous dans les bois...

Qualification du Bois de Carabot

Contexte

L'état dans lequel se trouve le bois de Carabot laisse à désirer. Sa non valorisation tend à en faire « un non lieu » alors que les habitants y voient un lieu de récréation possible. Actuellement, ce bout de forêt appartient à environ 90 copropriétaires.

Objectifs

- Améliorer l'entretien du bois
- Faire de ce bois un lieu de vie pour les habitants de Cressy (détente, récréation pour les enfants)
- Trouver une nouvelle manière de gérer cet espace entre la commune et les copropriétaires

Mesures

- Démarche auprès du Domaine Nature et paysage du canton pour savoir à quelle « catégorie » cet espace appartient et pour avoir une brève appréciation de sa valeur écologique.
- Construction de « solutions » possibles avec Domaine Nature et paysage en fonction de leur appréciation :
 - Demande d'application de la loi aux copropriétaires
 - Appréciation de l'entretien après quelques temps et à partir de là, envisager la suite
 - ...
- Mise sur pied d'une cellule de travail (Canton, communes et copropriétaires)

Partenaires potentiels

- Canton - Domaine Nature et paysage
- BOC – Bernex – Onex – Confignon
- Copropriétaires
- Habitants

Des places de jeux pour les enfants petits et grands

Contexte

L'épanouissement des enfants de Cressy a été évoqué lors des consultations. Les habitants ont formulé des propositions concernant la mise en place de terrains ou places de jeux pour les petits enfants et les plus grands. En effet, selon ces derniers, les seules places de jeux existantes actuellement sont privées c'est-à-dire réservées aux particuliers. Il n'y a pas de place de jeux publics. Cette question avait déjà fait l'objet d'une motion du Conseil municipal de Confignon du 8.11.2005 intitulé « Une place de jeux à Cressy ».

Objectifs

- Favoriser l'épanouissement des enfants dans le quartier
- Innover dans la forme des places de jeux
- Faire mieux connaître ce qu'envisage la commune dans ce domaine

Mesures

Compte-tenu des places de jeux prévues dans le cadre de la construction de l'école de Cressy et dans le futur « axe vert », mais également des 8 places de jeux qui devaient être créées à l'intérieur des îlots des immeubles (d'ici à mai-2006), le Conseil administratif a jugé que ces espaces réservés aux enfants sont suffisants. Les prochaines étapes sont ainsi les suivantes :

- Information des habitants
 - de la réalisation des 8 places de jeux, prévue pour mai 2006, à l'intérieur des îlots des immeubles si cela n'a pas été déjà fait. La commune souhaite motiver les propriétaires de ces espaces privés d'accueillir d'autres enfants, dans la mesure du raisonnable.
 - de l'existence future de places de jeux au niveau de l'école et de l'axe vert.
- Accélération de la réalisation de l'axe de vert à l'intérieur duquel il est prévu trois petites poches de jeux avec une dispersion des activités. L'âge des enfants sera pris en considération. Il ne s'agira pas de places de jeux fermées et privatives, mais de lieux ouverts.
- Dimensionnement des places de jeux en fonction de l'évolution démographique dans le quartier.
- Intégration des critères de durabilité dans la réalisation des places de jeux. Il s'agirait notamment de valoriser les matériaux locaux comme le fait par exemple le canton du Tessin en aménageant des espaces de jeux en valorisant (utilisation du bois pour fabriquer les jeux) une essence locale : le châtaigner.
- Mise sur pied d'un groupe de travail avec enfants et éventuellement parents du quartier afin d'examiner ce que désirent réellement ces enfants. L'intégration de moniteurs est aussi souhaitable car ils connaissent bien la problématique des jeux.

Partenaires potentiels

- Canton – Département de l'instruction publique (DIP)
- Commune
- Architectes de l'école (Bureau Devanthéry-Lamunière) et de l'axe vert (Bureau In Situ)
- Parascolaire
- Concierge de l'école
- Habitants et association des habitants de Cressy

Parc naturel périurbain – Parc rural

Contexte

Les **parcs naturels périurbains** sont pour ainsi dire des parcs nationaux miniatures. Ils se trouvent à proximité des agglomérations. Ils comprennent deux zones : une centrale et une de transition. La première est le lieu d'expression de la nature (la dynamique naturelle n'est aucunement restreinte), la seconde offre à la population des lieux de découverte de la nature, des activités de détente et de loisirs. Ces parcs doivent être facilement accessibles en transports publics. Juste à côté de Cressy, un tel parc pourrait voir le jour. Une étude a d'ailleurs déjà été menée par un étudiant de Lullier à ce sujet.

Objectifs

- Offrir à la population un territoire multifonctionnel pour répondre aux leur besoins en termes d'espace de proximité
- Faire le lien avec les projets cantonaux de « pénétrantes de verdure » pour satisfaire la population en termes de loisirs dans un cadre paysager agréable.
- Maintenir un équilibre entre les usages urbains (loisirs) et les usages agricoles/viticoles.
- Préserver et valoriser les caractéristiques « vertes » des lieux
- Augmenter le potentiel de la région

Mesures

- Affinement du projet de Julien Raemy (3 mois).
- Recherche de financement au niveau fédéral (BAFU, Fonds Suisse pour le paysage, Seco).
- Mise en avant du rôle multifonctionnel de cet espace en mettant en place un "parc rural" qui viserait à concilier différents intérêts :
 - Mettre en place une agriculture de proximité
 - Préserver et créer des milieux naturels
 - Offrir des espaces de loisirs
 - Mettre en valeur le patrimoine et le paysage du site
- Les 3 points forts du projet sont :
 - Espaces publics / de loisirs et mobilité douce
 - Vers une agriculture de proximité
 - Du réseau vert au réseau écologique

Partenaires

- Proposition du projet au Fonds Suisse pour le paysage, à la Confédération, Regio +
- 3 Communes - Projet destiné à être discuté au BOC dans la perspective du PAC Bernex-Est
- Canton

3. CressYfaciL : Services de proximité

Cress'activités

Des locaux pour des activités intergénérationnelles

Contexte

Comme dans de nombreux autres quartiers à Genève et dans d'autres centres urbains, les habitants formulent le vœu d'une maison de quartier ou de locaux qui permettraient la pratique d'activités diversifiées pour tous les âges.

Objectifs

- Offrir la possibilité de pratiquer des activités diversifiées directement sur le quartier
- Promouvoir les rencontres entre tous les âges
- Favoriser la création de réseaux d'échanges et d'entraide

Mesures

Il est important de signaler que dans le cadre de la planification de la nouvelle école, il a été prévu la mise à disposition de locaux pour des activités de loisirs et de rencontres.

Les mesures à prendre sont de type plus « informationnel » :

- Organisation d'une rencontre pour informer les habitants de l'existence de ces locaux et leur expliquer les conditions d'utilisation si cela n'a pas été fait dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle école de Cressy qui a eu lieu le 16 septembre 2006.
- Coordination avec les structures présentes sur le quartier notamment la coopérative INTI et l'association des habitants de Cressy pour l'animation de ces locaux.

Partenaires potentiels

- Les 3 Communes
- Associations, notamment celle des habitants de Cressy (AHC)
- Parascolaire
- Concierge de l'Ecole
- Habitants
- EMS Charmettes, EMS Beauregard
- Sport pour tous, APEC etc.

J'achète où je vis !

Des offres de commerces et de services de proximité

Contexte

Le manque de commerces et de bistrot de proximité à Cressy a été un élément mentionné par toutes les personnes rencontrées dans le cadre des consultations. La seule offre de services qui existe est l'épicerie associative de la Traille. Même si les communes n'ont pas réellement de compétences pour faire venir des commerces, elles pourraient par une politique volontariste et des mesures incitatives mettre tous les atouts de leurs côtés pour les motiver à s'établir à Cressy.

Objectifs

- Permettre aux habitants de faire des courses de premières nécessités rapidement et à pied
- Favoriser les rencontres (les commerces sont les lieux de vie et d'échanges)
- Réaliser la mixité fonctionnelle (mélanger les habitations et les commerces est un principe de quartier durable)

Mesures

Le plan directeur communal (PDCom) recommande de développer des équipements de quartier et services de proximité afin de donner vie au quartier. Dans le plan localisé de quartier (PLQ), les promoteurs avaient la possibilité de construire 8% de surfaces commerciales. Toutefois, cette possibilité n'a pas toujours été retenue lors des autorisations de construire.

- Réalisation de la boulangerie et du Tea-room prévu dans l'arcade du bâtiment de la coopérative Coprolo-Central comme mentionné dans le PDCom.
- Coordination des activités avec l'épicerie associative en place.
- Etude de la possibilité de faire venir un marché hebdomadaire dans un lieu à définir sur le quartier.
- Localisation d'un commerce de proximité dans l'immeuble à réaliser par la commune à l'est de l'école (fiche de mesure 3 du PDCom). Droit de superficie attribuée par l'Etat à la commune.
- Prise de contact avec grand distributeur pour commerce de proximité :
 - Valorisation des produits du terroir et alimentation saine.
 - Promotion du label Terre & Avenir.

Comme mesure de compensation au périmètre du développement des serres sur la plaine de l'Aire (agriculture industrielle en serre et tunnel). A la croisée de Confignon et ici à Cressy, on soutient des actions pour une agriculture respectueuse de l'environnement.

Partenaires potentiels

- BOC – Bernex – Onex – Confignon
- Mandataire du PDCom
- Groupe de suivi du PLQ (à réactiver, à recréer ?)
- Habitants et Associations

« Cressy Loisirs »

Valorisation des pôles d'attraction « détente & loisirs » de Cressy

Contexte

La plupart des personnes rencontrées apprécie la proximité du parc des Evaux et les Bains de Cressy pour les possibilités de détente, de délasserment, de loisirs, de sports qu'ils offrent. Ces lieux constituent un atout pour Cressy, c'est-à-dire pour les trois communes. Il s'agirait maintenant de voir comment exploiter cela dans la valorisation de ces pôles d'attraction.

Objectifs

- Contribuer à la notoriété de Cressy
- Promouvoir le tourisme doux de proximité auprès des citoyens
- Profiter de ces infrastructures existantes pour dynamiser, animer le quartier

Mesures

- Développement de collaborations avec le parc des Evaux et les Bains de Cressy.
- Organisation de rencontres ou de manifestations dans ces lieux.
- Etude sur la possibilité de développer des arrangements avec l'administration des Bains de Cressy, pour un accès favorable des habitants.
- Négociation avec les transports publics genevois (TPG) pour améliorer l'accès aux Bains de Cressy des habitants du Canton. En effet, ces bains sont l'unique centre de balnéothérapie à Genève.
- Conception de « circuit fluvial et pédestre » de la ville centre en passant par le débarcadère de Cressy.

Partenaires potentiels

- BOC – Bernex – Onex – Confignon
- Direction du parc des Evaux
- Direction des Bains de Cressy
- Transports publics genevois (TPG)
- Habitants et/ou association des habitants de Cressy (AHC)

Médors et consorts

Des caninettes et une journée d'information pour les propriétaires de chiens

Contexte

Comme dans de nombreuses autres communes, les déjections canines posent problème.

Objectifs

- Améliorer la propreté dans le quartier
- Informer les propriétaires de chiens

Mesures

Trois mesures pourraient être prises :

- Placement de caninettes (sachet en plastic et mini poubelle) à différents endroits du quartier de Cressy.
- Organisation d'une journée d'information aux propriétaires de chiens.
- Création d'enclos où les chiens peuvent faire leurs besoins :
 - Les placer de préférence sur des axes de promenade existants ou à créer (sur l'axe vert par exemple) afin qu'ils soient utilisés.
 - Veiller à ne pas les positionner trop près des habitations afin que les odeurs ne dérangent pas.

Partenaires potentiels

- Communes
- Concierges
- Habitants, Association des habitants de Cressy (AHC)

Ciel mes poubelles !

Harmonisation de la levée des déchets

Contexte

Il a été constaté que les communes n'avaient pas la même manière de lever les ordures ménagères sur Cressy. En tous cas deux systèmes différents cohabitent de façon peu efficiente. Les levées ont lieu à des jours différents et occasionnent des nuisances (trafic et bruit) à des moments différents.

Objectifs

- Harmoniser la levée des ordures ménagères
- Diminuer les nuisances produites par la levée des ordures ménagères
- Diminuer les frais de levées des ordures ménagères

Mesures

- Examen des possibilités contractuelles liées aux deux systèmes de levée.
- Négociation entre les trois communes sur ce point et profiter de passer en revue la gestion des déchets sur l'ensemble du quartier et à terme sur l'ensemble des trois communes.

Partenaires potentiels

- Cette action devrait être discutée au sein du BOC avec l'appui du canton



4. CressYsolidairE : Vie sociale & Identité

J'échange donc nous sommes CressYnforme

Mise sur pied d'une structure d'échanges

Contexte

Les habitants ont émis le souhait d'avoir une structure d'échanges de compétences, services, loisirs, aides, comme par exemple : arrosage de plantes pendant les absences, garde-d'enfants, etc. Par ailleurs, un espace d'information et d'échanges fait défaut sur le quartier de Cressy.

Objectifs

- Développer l'entraide entre habitants
- Favoriser le lien social
- Innover dans les rapports sociaux
- Faciliter la communication entre les habitants et les 3 communes
- Favoriser la rencontre et les échanges entre habitants et les 3 communes

Mesures

- Organisation d'une rencontre pour présenter l'idée de « structure d'échanges » aux habitants.
- Définition des domaines d'échanges.
- Utilisation du panneau central d'information (ou autres formes à définir) du quartier pour exposer les échanges possibles ou d'autres moyens comme une page sur le site Internet de la commune.
- Choix d'un panneau (ou autres formes à définir) où les habitants pourraient échanger des informations ou faire des annonces sur des activités, des animations du quartier.
- Choix d'un emplacement pour l'installation du panneau (ou autres formes à définir) ; si possible opter pour un lieu facilement accessible et avec une bonne visibilité.
- Définition des termes d'utilisation de ce panneau (ou autres formes à définir) entre les habitants et les 3 communes (récolte, mise à jour dynamique des informations etc.).
- La nature possible des informations:
 - Annonces d'activités, fêtes etc.
 - Echanges de biens et services entre habitants
 - Covoiturage
 - Information nature et paysage
 - ...

Partenaires potentiels

- Associations notamment celles des habitants de Cressy (AHC)
- Coopératives par exemple celle d'INTI
- Habitants
- Les 3 Communes
- ...

Faites ensemble !

Pour une organisation commune des fêtes

Contexte

L'organisation d'activités communes entre les trois communes sur le quartier de Cressy est souhaitée.

Objectifs

- Renforcer la collaboration entre les trois communes
- Promouvoir le lien social
- Animer le quartier

Mesures

Organiser des fêtes communes sur Cressy :

- Une fête du 1^{er} août intercommunale ; même s'il est difficile de trouver le lieu, le signal serait ainsi donné. Commencer par fêter tous ensemble le 1^{er} août serait un bon début d'intercommunalité sur le territoire symbolique de Cressy.
- Une fête de quartier intercommunale
- Une fête de fin d'année scolaire
- ...

Il serait ainsi possible de faire soit une organisation tournante soit une organisation commune à chaque fois.

Partenaires potentiels

- BOC – Bernex – Onex – Confignon
- Parascolaire
- Habitants et associations
- Commissions des CM notamment commission de la culture, des loisirs et des sports

« Il faut cultiver son jardin »

Des plantages aux pieds des immeubles

Contexte

Cressy se trouve déjà dans un écrin de verdure. Toutefois la demande s'est exprimée de pouvoir bénéficier de « petits bouts de terre » afin d'y pratiquer le jardinage. Cette pratique renforce encore chez les gens ce lien qu'ils recherchent à (re)créer avec « la nature »... et avec leurs voisins.

Objectifs

- Offrir la possibilité d'avoir un jardin au pied de son immeuble
- Favoriser les échanges entre les habitants d'un même immeuble et le reste du quartier
- Réaliser des plantages dans un immeuble pilote d'ici fin 2007

Mesures

Les plantages sont des petits jardins potagers aménagés au pied des bâtiments et destinés aux habitants des immeubles près desquels ils sont réalisés.

- Organisation d'une réunion avec les propriétaires, les régies et fondations afin d'expliquer les mécanismes « des plantages ». Inviter quelqu'un de Lausanne afin de parler de l'expérience très probante de ces plantages depuis plus de 10 ans.
- Réalisation de plantages.

Partenaires potentiels

- Communes
- Habitants et associations
- Fondations qui font la promotion des plantages

Têtes blondes et cheveux gris

Contexte

Les professionnels de la santé des établissements sis dans le quartier de Cressy en lien avec les personnes âgées ont manifesté leur intention d'intensifier les relations entre leurs patients et les habitants de Cressy.

Objectifs

- Faire mieux connaître et comprendre la problématique des personnes âgées vivant dans les établissements sis dans le quartier de Cressy
- Développer les liens entre les générations
- Entretenir des relations de bons voisinages entre les différents types de population de Cressy

Mesures

- Intensification des activités pouvant être communément suivies par la population de Cressy et les habitants du quartier (faire le lien avec les activités imaginées dans le quartier)

Partenaires potentiels

- EMS Charmettes, EMS Beauregard
- Parascolaire